



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

[www.formav.co/explorer](http://www.formav.co/explorer)

# **Brevet professionnel fleuriste**

## **Session 2006 Automne**

**E.1 Fleuristerie**

**U. 13 – travaux à thème**

**Thème libre (2 heures)**

**Sujet :**

**VERNISSAGE D'UNE EXPOSITION SUR L'ART  
PREMIER**

**RÉALISEZ UNE STRUCTURE (VUE DE TOUS CÔTÉS) PLACÉE DANS  
UNE VITRINE À L'ENTRÉE DU MUSÉE : CELLE-CI SERA  
REPRÉSENTATIVE DE L'AMBIANCE DE L'EXPOSITION**

**L'élément de vitrine a 4 mètres (maximum), toutes dimensions  
confondues (H.L.P)**

**Plusieurs techniques doivent être mises en oeuvre**

## **Consignes aux candidats relatives à l'épreuve de fleuristerie**

### **U.13 – « Réalisation de travaux à thème »**

#### **1) Achat de fleurs, feuillage, accessoires floraux**

Le candidat devra apporter le matériel et le matériau, les végétaux (fleurs, feuillages) et accessoires de son choix dans la limite d'un budget de **80 € H T maximum**. Cette limite est **IMPÉRATIVE**. Les factures correspondantes sont présentées au centre d'examen en deux exemplaires (un original et une copie lisible qui sera rendu anonymée par le centre d'examen) Le candidat ne peut en aucun cas utiliser dans sa composition des fleurs ou feuillages ou accessoires autres que ceux figurant sur la facture produite. Le jury s'assurera du strict respect de ce principe, facture à l'appui.

Les pré-montages, nettoyages de végétaux et d'accessoires, mise en place et remplissage des pipettes sont interdits avant le début de l'épreuve.  
Une vérification sera effectuée avant le début de l'épreuve.

#### **2) Glane**

Le candidat peut utiliser dans sa composition des végétaux naturels **d'extérieur** (souche, champignons, mousse, lierre sauvage...). Le tout provenant de sa propre glane et **non d'un achat. La glane ne dépassera pas 1/3 des végétaux et du travail floral.**

#### **3) L'élément de vitrine (support) et éventuellement ce qui s'y rattache selon le thème**

- Pensé, récupéré, construit par le candidat et apporté le jour de l'épreuve.
  - Transportable par une seule personne (pas de roulage ou glissement) avant le travail floral.
- Un document explicatif du travail réalisé peut être joint.

<b>ON AUTORISE</b>	<b>NON AUTORISÉ</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- La fabrication préalable du support,</li><li>- Le travail de tous matériaux (bois, métal, pierre, verre, tissus ou végétaux secs, lianes, branches ou autres ) sans feuille fraîche.</li><li>- Le travail de la mousse hydrophile ou sèche, de la mousse naturelle (plaquette ou boule).</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'utilisation et le travail* préalable de tous feuillages naturels ou fleurs avant le début de l'épreuve.</li><li>- la préparation , la fixation et le remplissage des pipettes (montage)</li></ul> <p>*(piquer, monter, coller, agraffer ou autre technique).</p>

#### **Le jury**

- **appréciera** la capacité d'imagination et d'expression artistique du candidat, la capacité à évoquer le thème retenu.
- **évaluera** la compétence de gestionnaire.  
les techniques mises en œuvre dans le travail floral.

Le support en lui-même et l'éventuel document d'accompagnement ne sont pas évalués. Le support met en valeur les végétaux. C'est le travail floral qui est pris en compte lors de l'évaluation.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.